

L'AFFAIRE GAIBROIS

INTRODUCTION

Le matin du 22 mars 2006, en ouvrant le carnet de rendez-vous de mon fils cadet, que j'assiste depuis bientôt une année, j'y trouve annoncé pour 17 heures un nouveau patient, un bébé du nom de Gaibrois.

A l'heure dite, nous recevons une toute mignonne petite Camille, présentée par sa jeune mère, que je ne connais pas, et par son père, M. Nicolas Gaibrois.

Nous nous reconnaissons immédiatement, alors que notre dernière rencontre remonte à plus de quatorze ans. Et l'émotion, intense, est au rendez-vous, aussi forte que le premier jour où nos destins se sont entrecroisés. Je suis aussitôt submergé par une énorme vague de sentiments anciens et puissants, mélange très subtil d'exaltation, d'indignation rageuse et d'angoisse, dominé finalement par la joie totale, immense, victorieuse et folle, la joie insensée du miracle.

Car le Nicolas Gaibrois qui se tient devant moi est un vrai miraculé, oui.

Il le sait.

Mais il ne sait pas que ce miracle avait un prix, qui n'a jamais été acquitté. En lui proposant de publier son histoire, je lui donne le moyen d'effacer sa dette. Il accepte de grand cœur, et sa décision spontanée permettra peut-être un autre miracle : la mise en lumière de la méthode qui a permis sa guérison fabuleuse et sauverait tant de vies si elle était mieux connue et pratiquée.

LES FAITS

Le 24 juillet 1973, le jeune Nicolas voit le jour dans un hôpital du Jura suisse, après un accouchement horizontal laborieux et provoqué. Cette première intervention médicale, totalement antinaturelle, entraîne le classique blocage des charnières crâniennes que les ostéopathes s'évertuent en vain de faire reconnaître par la médecine depuis plus d'un siècle. Cette première lésion passe donc inaperçue du médecin accoucheur, le Dr Clots*, qui l'a lui-même provoquée, ainsi que du pédiatre, le Dr Lachs*, qui examine le nouveau-né.

* Les noms des trois premiers médecins qui se sont penchés sur le destin de l'enfant sont bien entendu fictifs. Le lecteur reconnaîtra l'allusion aux trois Parques, Clotho, Lachésis et Atropos, dont la première file, la deuxième dévide et la dernière coupe le fil de notre vie.

Ce médecin spécialiste ignore superbement ce premier dégât évident et va hélas se permettre à son tour un geste de portée gravissime en inoculant au bébé au sixième jour de sa vie les toxines extrêmement agressives de la tuberculose des vaches, le sinistre vaccin BCG. Comment en justifie-t-il l'opportunité ? Je l'ignore, car il n'existe à ce jour, hormis les publications de marketing émanant de l'Institut Pasteur, aucun travail scientifique d'importance prouvant l'utilité du BCG dans la lutte contre la tuberculose. Et pourquoi cet empressement ? La famille de Nicolas est saine et ne connaît aucun antécédent tuberculeux. Pourquoi infliger un choc pareil à un nouveau-né ? Aucune législation ne prévoit cette intervention précoce, même en France voisine où ce rituel pastorien est imposé par une loi scélérate à toute la population scolaire. Rien ne justifie ce geste insensé, que le Dr Lachs se garde bien de révéler dans le rapport qu'il fournira ultérieurement au père de l'enfant, le 25 août 1989. Par chance, la robuste constitution du bébé et l'absence d'hérédité tuberculeuse lui évitent le sort de dizaines de milliers d'enfants, qui ont payé de leur santé, voire de leur vie, la fatale injection abusive. Mais son corps énergétique, dont le médecin ignore l'existence, est désormais gravement et durablement perturbé. Par malheur, et en dépit du fait que le canton du Jura n'impose aucune contrainte vaccinale, le même Dr Lachs se comporte en servile agent de l'industrie pharmaceutique et convoque le bébé au troisième mois pour lui injecter l'absurde mélange standard des toxines de la diphtérie, du tétanos et de la coqueluche, complété par la prise orale des virus atténués de la polio. Obéissant au marketing des industriels, il croit faire œuvre

utile en répétant le geste toxique au cinquième et au sixième mois. Quelle naïveté ! Il ajoute de la sorte aux premiers graves déséquilibres énergétiques les chocs de ces violences répétées, qui lui assurent ainsi qu'à tous ses confrères le privilège confortable de « soigner » à coups d'antibiotiques les maladies du corps physique qu'il a lui-même suscitées et qui ne vont pas tarder à se manifester.

Dès la première année, les analyses de sang révèlent une anémie ; les angines et les otites se succèdent durant la petite enfance, jusqu'à l'apparition d'une urticaire géante que l'analyse du médecin, pour une fois lucide, attribue à l'allergie à la pénicilline dont il a souvent abusé.

Par la suite, le système immunitaire de l'enfant se défend tant bien que mal, mais l'incurie

du pédiatre entraîne finalement l'inutile sacrifice des amygdales et des végétations à l'âge de neuf ans.

A cinq ans, Nicolas était craintif et peu développé ; à dix ans, il est déclaré petit et maigre.

Le rapport médical signale en outre quelques grippez, la rougeole et les oreillons. Bien sûr, le dévoué spécialiste de l'enfance intervient à chacune de ces occasions suivant les règles apprises, c'est à dire « contre nature », empêchant par l'emploi exclusif de la chimie le déroulement harmonieux de ces salutaires exercices immunitaires.

Il en va de même pour la bénigne varicelle à l'âge de neuf ans, et bien évidemment pour la scarlatine de ses quatorze ans. Après ce dernier épisode qui clôt brutalement son enfance, Nicolas n'a heureusement plus l'âge d'être suivi par un pédiatre. Son énergie vitale ne sera donc plus violemment contrariée à chaque intervention. Et de fait, sa santé paraît enfin s'améliorer.

L'adolescence du jeune Nicolas se déroule sans problème apparent. Comme la médecine moderne, imbue de rationalisme scientifique, ignore jusqu'à l'existence même du corps énergétique et nie l'énergie qui l'anime, les déséquilibres flagrants de celle-ci ne sont pas mis en évidence et le garçon est réputé robuste, sa santé déclarée bonne. D'ailleurs, il est sportif et joue avec passion au football. Ses camarades apprécient beaucoup son caractère gai et enjoué. Sa scolarité se déroule sans problème majeur et il échappe par bonheur aux calamités que nos autorités laxistes n'arrivent pas à éliminer des préaux. Nicolas ne boit pas, ne fume pas et ne touche pas aux drogues.

Mais il ne va pas échapper au bras long de « Big Pharma ».

Le 17 mars 1989, lors du dernier examen médical de fin de scolarité, le médecin scolaire, le Dr Atrops*, lui administre un rappel oral inutile du vaccin de la polio, lui injecte un autre rappel superflu de diphtérie-tétanos, et le redoutable BCG qui aurait déjà pu le tuer à la naissance. Suit une boutade paternaliste : « Tu es un costaud, toi, tu vas bien supporter une piqûre de plus : je te donne encore le vaccin rougeole-oreillons-rubéole, comme ça tu seras bien protégé. » Et l'acte suit la parole.

A qui profite ce geste irresponsable ? Certainement pas à Nicolas, qui, à seize ans, n'avait plus besoin d'être « protégé » de maladies infantiles subies par le passé ! Le Dr Atrops, qui aurait pu s'en assurer, a préféré s'aplatir comme un laquais devant la puissance des laboratoires pharmaceutiques, qui sont bien entendu les seuls bénéficiaires de cette hérésie « multipack », imposée par diktat pseudo-scientifique à la planète entière.

Le jeune homme rentre à la maison, heureux d'être bientôt libéré des contraintes scolaires. Comme il est effectivement « costaud », il ne ressent aucunement les effets de ce choc violentissime infligé à son corps énergétique par les sept nuisances conjuguées. Mais leur effet délétère, en un fatal crescendo vibratoire, ne tarde pas à se communiquer à son corps visible. Et c'est par la partie la plus subtile de son être physique que Nicolas va manifester les premiers troubles. Son caractère change, imperceptiblement d'abord, puis de façon évidente.

Il était de nature très joviale ; sa gaieté disparaît. En avril, il déclare vouloir arrêter le football. Motif : il ne supporte plus son entraîneur et certains de ses camarades. Ses parents en sont surpris, car il a toujours adoré ce sport et s'est toujours bien entendu avec ses amis.

En mai, Nicolas devient de plus en plus nerveux. A la maison, il provoque constamment son frère et cherche la bagarre alors qu'il était auparavant plutôt pacifique. Il se réveille souvent la nuit, disant avoir les bras froids. Puis viennent les cauchemars. Comme un petit enfant, il se réfugie dans le lit de ses parents. Les dernières semaines d'école sont catastrophiques. Nicolas ne peut plus se concentrer et n'est plus capable de suivre un cours.

Le 17 mai, la maladie se précise : le jeune homme se plaint de douleurs dorsales lors d'un tournoi scolaire. Il est conduit aux services des urgences de l'hôpital régional, où l'examen clinique ne décèle aucune anomalie. Mais il est conseillé aux parents de

rester en contrôle auprès du médecin de famille. Celui-ci ne veut pas hasarder un diagnostic sans l'avis d'un spécialiste. Nicolas retourne donc à l'hôpital et se fait examiner par le chef du service de rhumatologie, qui à son tour ne trouve aucune anomalie physique.

Les douleurs dorsales persistent néanmoins et changent de caractère.

Le 6 juin, apparaissent des crises qui modifient la tonicité de la musculature sur tout le côté gauche du corps, associées à des hallucinations. Le jeune homme trouve que son bras et sa jambe gauches s'allongent ! Le médecin de famille ne s'en émeut pas et prescrit un calmant, évoquant de plus une probable fatigue scolaire...

Le 8 juin, devant l'échec de son traitement, le médecin s'abandonne à l'échappatoire classique de notre lamentable médecine « académique », qui, prenant l'effet pour la cause, déplace le Pierrot Noir dans le camp des psychologues...Mal lui en prend, car sitôt mis en présence du psy, Nicolas libère soudain les tensions accumulées telles les vaguelettes annonciatrices du tsunami, se déchaînant enfin en actes d'une violence inouïe : il casse tout ce qui lui tombe sous la main ; au dispensaire, les vitres volent en éclats, il terrorise les témoins par son regard fixe, à la fois haineux et paniqué.

Blessé à un doigt, il est finalement maîtrisé et transféré en urgence dans le service que cet accès de démence impose d'office, l'hôpital psychiatrique du canton, installé en pleine campagne dans une ancienne abbaye.

A l'arrivée, selon le rapport du médecin de garde, le patient a repris ses esprits, mais il est encore extrêmement anxieux et se plaint d'être fatigué, ayant peu dormi. Il ne peut donner aucune explication à cette bouffée de violence. Il décrit simplement un tremblement initial, suivi de rigidité affectant tout le corps, puis la rage le prend, qu'il n'arrive plus à contrôler.

Il avoue même avoir eu grande envie de tuer ! Malgré l'absence de certains signes classiques, le diagnostic d'épilepsie est retenu par le chef de clinique, dicté par l'allure générale de la crise et un antécédent familial lointain.

Le lendemain, Nicolas est transporté dans un établissement pédiatrique de la ville voisine, pour y subir un électroencéphalogramme. L'examen est difficile à réaliser, le patient solidement maintenu par deux infirmiers, mais le tracé ne confirme pas le diagnostic supposé, tout en mettant en évidence des anomalies importantes de tout l'hémisphère droit. Le scanner cérébral n'apporte aucun éclaircissement et le médecin-chef conclut à un « état d'épuisement postparoxystique ». Il recommande néanmoins le transfert dans une clinique spécialisée dans l'investigation et le traitement des affections épileptiques.

Le 12 juin, Nicolas est donc transporté en ambulance dans le canton de Vaud, à l'institution de Lavigny, réputée dans toute la Suisse romande pour le traitement de l'épilepsie.

Il n'y séjourne même pas un jour. Le Dr G. Foletti, médecin-chef neurologue, n'est pas dupe. Son rapport de sortie, daté du même jour, décrit un jeune homme somnolent (somnolence attribuée à juste titre aux psychotropes administrés dans les centres hospitaliers précédents), qui ouvre les yeux à l'appel, désorienté dans l'espace mais orienté dans le temps, et agresse les personnes qui l'entourent et tient des propos de mort. L'examen neurologique et l'interprétation des documents fournis excluent provisoirement l'épilepsie mais orientent le neurologue sur la bonne voie. Il estime « qu'il faut d'abord écarter la présence d'un processus expansif ou nécrosant profond hémisphérique droit...avec cliniquement des troubles progressifs des fonctions mentales et atteinte discrète de la motricité centrale...Une encéphalite débutante n'est évidemment pas exclue. Une atteinte multifocale (postérieure droite profonde et occipitale gauche superficielle) n'est pas exclue. » Cette ébauche de diagnostic, qui méconnaît totalement la cause réelle du mal, va néanmoins une première fois sauver la vie de Nicolas, car l'urgence de la situation est reconnue et le patient sur le champ transféré au CHUV à Lausanne, dans le service de Neurologie.

Je n'ai pas pu me procurer la totalité du volumineux dossier constitué durant son séjour du

12 juin au 21 juillet, seuls les documents essentiels me sont parvenus.

Le premier jour, le jeune homme est soumis à l'exploration la plus complète de tous les paramètres que notre médecine académique sait quantifier. Les résultats sont maigres. Les rapports mentionnent bien quelques anomalies de la chimie sanguine et du liquide céphalo-rachidien, mais le diagnostic ne se précise pas. Les sérologies infectieuses se révèlent négatives. On évoque pourtant une possible encéphalite herpétique, un traitement adéquat est instauré, mais la fièvre s'installe et la perte de conscience s'installe progressivement. Les données les plus embarrassantes émanent des tomographies axiales numérisées du cerveau, qui, étonnamment normales le premier jour, deviennent de plus en plus difficiles à interpréter, mais assurent finalement, dès le 23 juin, le diagnostic évident de l'encéphalite. D'ailleurs, la clinique

n'est pas en reste : Nicolas sombre bientôt dans le coma, il ne peut plus respirer par lui-même, il doit être intubé et transféré aux soins intensifs.

La compétence et le dévouement du personnel assurent la maîtrise parfaite de tous les paramètres vitaux ; les fonctions essentielles reprennent leur cours, la progression du mal est jugulée. La vie est sauvée, certes, mais pour quel avenir ? Le jeune homme reste privé de conscience. Les médecins ont utilisé l'arsenal complet de leurs armes matérielles, des antibiotiques à la cortisone, sans obtenir d'effet pleinement curatif. Car jamais la médecine moderne ne daigne s'intéresser à l'immatérialité de la vie. Les diagnostics les plus divers sont avancés. Devant ce tableau gravissime, on a évoqué tour à tour la rage, puis le virus HIV, et les virus de la grande famille herpétique, pour aboutir par défaut au diagnostic bien maigre d' « encéphalopathie d'origine indéterminée » Pas une seule fois, référence n'est faite aux concepts millénaires de la grande médecine traditionnelle, qui reconnaît dans le déséquilibre de l'énergie vitale l'origine de toutes les maladies. La guérison totale ne peut se concevoir qu'après le retour à l'équilibre parfait.

Les mesures prises au CHUV n'ont pas atteint cette perfection. Que faire d'un malade intubé, réduit à une vie végétative ? Les services universitaires ne s'encombrent pas longtemps de patients dont l'état nécessite des soins perpétuels. Le renvoi à l'hôpital régional est donc décidé. Le long trajet en ambulance étant interdit aux patients « intransportables », Nicolas est ramené en hélicoptère le 21 juillet à l'hôpital jurassien, où il est installé dans une chambre aménagée pour lui. Il y est admirablement soigné, avec le dévouement et la compassion que l'approche de la mort inspire toujours au personnel soignant. Le traitement, très lourd, préconisé par les professeurs de Lausanne, est continué sans changement. Pourquoi et comment changer une décision thérapeutique prise en si haut lieu ? Le chef du service de médecine interne, perplexe, est impuissant. Le patient lui est livré avec un diagnostic incomplet : « méningo-encéphalite d'étiologie indéterminée, syndrome extra- pyramidal séquellaire. » Le rapport de sortie du CHUV, daté du 20 juillet 1989, fort bien rédigé par le médecin assistant, fait état de toutes les considérations qui ont abouti à ce diagnostic décevant ; il mentionne les arguments qui ont fait penser à la rage, à l'herpès, à une éventuelle vasculite et même à une porphyrie. A plusieurs reprises, le soupçon a porté sur la vaccination combinée, l'immunologue a même effleuré un pan de vérité en citant au banc des accusés ces virus vivants atténués de la rougeole, des oreillons et de la rubéole. Mais en l'absence de clé, les meilleures observations ne peuvent libérer la timide vérité entravée par un carcan dogmatique erroné, obstacle au jaillissement de la santé.

Dans les semaines qui suivent, le jeune comateux survit sous perfusion de thiobarbiturique, morphine, midazolam, prednisolone, d'électrolytes et d'un inhibiteur des récepteurs alpha- et bêta-adrénergiques. Il reçoit en outre un anticoagulant, un antibiotique à large spectre, des vitamines, une prophylaxie anti-ulcéreuse et un agoniste dopaminergique. Cette chimie complexe se révélant inefficace, on tente encore mi-août un transfert dans un autre centre prestigieux, l'hôpital universitaire de Bâle. Autres examens coûteux, autre échec. Je ne possède aucun rapport de cette ultime escapade pathétique, mais les parents déçus se résignent à la ré hospitalisation proche du domicile, afin de mieux surveiller le fil ténu qui retient leur fils à la vie. C'est alors que l'idée les prend de tenter une autre approche thérapeutique. Quand l'issue fatale est proche, il n'est pas rare que tout soit entrepris pour échapper à l'ultime échéance.

Je ne sais comment mon adresse parvient au père de Nicolas, je ne note pas ce détail dans mes dossiers. A t'il lu l'édition princeps de mon ouvrage, « la Médecine retrouvée », acte de naissance de l'homéopathie séquentielle ? Ou est-ce simplement le fait du classique bouche à oreille ? J'ai en effet soigné beaucoup de patients de cet endroit reculé de mon pays, auquel des affinités mystérieuses m'attachent par bien des liens. Je reçois donc un appel, en août, je n'ai pas noté le jour ; M. Gaibrois m'explique la gravité de la situation et me demande de le recevoir en urgence. Son désespoir est perceptible, sa demande est en fait une supplication. Habituellement, je demande toujours un courrier préalable aux malades qui viennent en première consultation, car j'ai trop souvent été déçu par les nombreux « touristes » qui veulent simplement, par effet de mode, s'essayer au « bio », sans connaître le moins du monde les principes de ma méthode séquentielle, qui se différencie pourtant si nettement de l'homéopathie ordinaire, ...qu'ils ne connaissent pas davantage !

Rendez-vous est pris le 22 août 1989 à mon cabinet. Il n'est pas question de faire venir le jeune homme à Lausanne : il est intransportable. Le père vient seul, mais il a apporté, à ma demande, des photos actuelles de son fils, ainsi qu'une boucle de ses cheveux. J'en ai besoin pour établir un contact, ce pont très subtil qui va unir son corps énergétique au mien.

Suit la longue histoire, dont je viens de donner l'exposé, étayée par les quelques rapports médicaux qui me sont soumis.

L'avis de mes confrères ne m'est pas nécessaire. Le survol rapide de cette terrible anamnèse me livre instantanément la clé du problème. L'évidence du diagnostic sauterait aux yeux du moins doué de mes élèves !

LE DIAGNOSTIC

Le lecteur qui connaît ma méthode a déjà posé lui-même le diagnostic, d'une limpidité tellement évidente qu'il pourrait être démontré à des élèves de classe enfantine. Pour les autres, je me vois contraint à développer un très court rappel des lois immuables qui président au déroulement de la vie. Que dis-je ? De la loi ! Car elle est une. Elle est le postulat fondamental qu'acceptent avec humilité toutes les médecines dites traditionnelles. Elle décrète que la vie est énergie, avec cette particularité unique, refusée à toutes les autres formes d'énergies existant dans l'univers, qui est son absolue **immatérialité**.

Ce postulat débouche par le calcul mathématique sur le concept quantique de dualité, formulé déjà par la Chine impériale en termes de Yin et de Yang. La vie est un déroulement d'énergie immatérielle, propagation balancée entre deux pôles. Si le balancement est harmonieux, la vie se déroule en pleine santé. Dans le cas contraire, la maladie s'installe, aiguë ou chronique, selon la violence et la répétitivité des **événements** qui ont suscité le déséquilibre.

Quel est donc le diagnostic correct du tableau clinique atroce que je vous ai exposé ? Le jeune Nicolas présente tout bonnement les signes physiques apparents et gravissimes d'un énorme, épouvantable déséquilibre de son énergie vitale, qui a été tellement rudoyée qu'elle est à deux doigts de quitter le plan physique où elle se manifeste encore faiblement. Réellement, la vie du jeune homme ne tient qu'à un fil. Pourquoi en est-il arrivé à cette extrémité ? Que s'est-il passé ?

La réponse est donnée par l'anamnèse, c'est à dire l'historique de tous les événements qui ont marqué de façon morbide la vie du malade.

Dans le ventre de sa mère, l'enfant point encore nommé se portait à merveille. De fait, c'est le seul moment de sa courte vie où il jouissait d'une santé parfaite. Puis vient la naissance, inutilement médicalisée. La mère est placée en position dite gynécologique, horizontale, totalement antinaturelle, provoquant la violence exagérée des contractions utérines, qui entraîne le classique blocage des charnières crâniennes et la toute première perversion de l'énergie vitale du nouveau-né. Ce premier déséquilibre, d'extrême importance, n'est pas reconnu par la médecine actuelle, et persiste généralement toute la vie, s'il n'est pas corrigé ultérieurement par un bon ostéopathe.

A peine remis de ce premier choc, le nouveau-né est soumis à un choc d'une violence inouïe, le vaccin BCG, guère moins déstabilisateur qu'un marquage au fer rouge ! Et même un biberon entier de pus du pis infecté d'une vache tuberculeuse aurait moins abîmé sa santé ! J'en suis convaincu et pourrais écrire un gros volume sur les centaines de malheureux, soumis de si bonne heure au même événement criminel, dont j'ai dû à grand peine effacer ultérieurement la trace.

Mais Nicolas a de la chance : ses ancêtres n'ayant pas trop souffert de tuberculose, il n'est pas affligé des stigmates « tuberculiques » que les homéopathes reconnaissent sans difficulté. Le choc vaccinal ne le tue pas, comme tant d'autres, et il n'en devient pas infirme moteur-cérébral, comme il arrive souvent. Mais le déséquilibre consécutif va perdurer toute son enfance et préparer sournoisement le lit de la catastrophe finale.

Suivent les autres vaccins, selon le protocole compressé et répétitif imposé au corps médical par l'arrogance et la cupidité de l'industrie pharmaceutique toute-puissante. Ils amplifient à leur tour le déséquilibre de l'énergie vitale, qui ne reprendra plus jamais son assiette.

La vaccination est la plus grande escroquerie médicale de tous les temps, mais mes confrères deviennent hystériques quand des publications honnêtes, c'est à dire non subventionnées, soulèvent timidement le voile d'absurdités pseudo-scientifiques dont les partisans de cette hérésie très lucrative se servent pour étouffer la vérité. Car la « sur vaccination », telle qu'elle est pratiquée actuellement sur tous les enfants de la planète entière, constitue un véritable bombardement. Les ondes de choc ainsi créées, se superposant, altèrent pour longtemps le fragile équilibre énergétique des petits enfants, compromettant l'intégrité de leur système immunitaire, bien évidemment immature dans le très jeune âge.

La suite des événements marquants est d'une banalité qui me désole. A chaque tentative de la nature de regagner un meilleur équilibre par l'« échappement » d'un

balancement excessif, c'est à dire, chaque fois que survient une maladie dite « infantile », le pédiatre se trouve là, qui barre le chemin avec sa lourde médication chimique antinaturelle. Le jeune garçon ne peut éviter cette fatalité, cumulant ainsi les causes de déstabilisation énergétique, qui s'ajoutant les unes aux autres sans aucune correction, créent ce que j'appelle une **séquence d'événements marquants**.

Vient enfin le coup de grâce : le geste imbécile du vaccinateur scolaire, qui impose un heptathlon à un corps énergétique épuisé. Trop, c'est trop. La goutte a fait déborder le vase et l'équilibre est définitivement rompu. Je n'ai pas d'autre diagnostic.

LA DECISION

Que dois-je faire ? L'énormité du dégât et le pronostic neurologique réservé me glacent le sang. Et une rage furieuse me submerge, me tirant des larmes acides. Je me maîtrise habituellement en toutes circonstances, mais mon tempérament violent me fait toujours craquer devant l'injustice : je deviens fou furieux. Ce pauvre garçon a eu sa vie brisée par la faute de mes confrères bien-pensants, et son père me demande de le sauver. Il me prend pour le Bon Dieu ! Je déteste ces supplications de dernier recours, car l'expérience me dit que la réparation intervient toujours trop tard. Je pense d'abord refuser, car la guérison relèverait du miracle. Mais une petite voix me suggère que ce n'est pas un hasard si on est venu chercher mon aide. Et ce ne serait pas le premier miracle du même genre. Le jeune débile IMC dont je décris le calvaire dans mon livre, n'est-il pas maintenant avocat ? Je m'en remets donc aux instances supérieures qui dictent habituellement mes choix.

Le procédé est simple. Je me dépouille instantanément de toutes les certitudes vaniteuses de mon ego. Cet exercice d'extrême humilité imposé à mon moi intellectuel me met en contact avec la partie la plus naïve de mon être. Ce lâcher prise permet à cette mienne entité inférieure de dialoguer en absolue sérénité avec la formidable Source supérieure, dont je sais être une infime parcelle, tout en étant séparé d'elle par l'individualité épaisse de ma conscience.

La première interrogation, pour tout nouveau consultant, est très directive : ai-je le droit, oui ou non, d'intervenir dans la destinée du malade ? La réponse immédiate, positive, m'ôte le petit espoir que j'avais de me défilier devant un obstacle qui me dépasse. Je pose alors la deuxième question, avec une angoisse croissante : en ai-je le devoir ? La réponse me transperce comme un éclair : c'est oui. Je me sens pris au piège et, chose rare, je me révolte. Pourquoi m'incombe-t-il à moi de toujours réparer les pots cassés ? Je le veux bien, quand le recollage n'est pas trop compliqué, mais ici, il est franchement impossible ! Je me sens alors le droit de marchander. Si, pour tout résultat, mon traitement peut sortir le jeune homme du coma, mais qu'il ne puisse retrouver ses facultés intellectuelles, à quoi bon tenter cette thérapie ?

Je connais la façon de trancher ce dilemme : il suffit de quantifier la probabilité de réussite. Mon esprit inférieur, ravi de se livrer à l'un de ses jeux favoris, imprime au pendule les oscillations codifiées dont j'ai au préalable fixé la valeur. Je commence le comptage à 10% de réussite, conscient de ne guère espérer davantage. Mais le pendule ne s'arrête pas. Mon moi intellectuel stupéfait voit défilier rapidement les chiffres 20, 30, 50, 70, etc. pour obtenir une stabilisation finale sur le chiffre de 98%. Autant dire la perfection ! Incrédule, je reprends l'exercice et tombe sur le même verdict. Nicolas doit recouvrer l'entier de ses capacités.

A ce moment précis, son destin rencontre le mien. Mes doutes étant levés, la décision est prise. La mission que j'accepte est un ordre, que je dois exécuter.

LA PROMESSE

Dès l'apparition des premières vaccinations de masse, des médecins intelligents se sont posé la question de l'opportunité de pareilles interventions, se doutant bien que la preuve de leur efficacité, comme celle de leur totale innocuité, ne pourrait jamais être donnée. Au premier rang des adversaires de la vaccination, les homéopathes ont toujours plaidé pour le respect du principe de précaution. Mais le monde médical n'a pas écouté les suggestions de l'élémentaire bon sens. La furie vaccinaliste s'est imposée au monde entier, altérant dès le plus jeune âge l'intégrité du système immunitaire de nos enfants.

Alors que les pathologies nouvelles, consécutives à cette aberration, crèvent les yeux des observateurs avisés, comme on peut le découvrir désormais sur Internet, la pédiatrie moderne continue de prôner cette pratique, qu'elle tend encore à renforcer. Mais le grand public ne veut plus se laisser berner. Il accède maintenant avec facilité aux sites des associations qui militent contre cette hérésie, et surtout des associations de victimes de la vaccination. Je crois qu'est enfin venu le moment de faire justice.

J'ai acquis la certitude que le seul moyen de faire cesser le massacre doit passer par les instances judiciaires. Je déteste les mœurs médicales américaines, mais je dois bien constater qu'une bonne plainte pénale peut amener la partie accusée à ouvrir les yeux. Puisque les instances scientifiques ne veulent pas reconnaître les réalités post-vaccinales, c'est à la Justice de faire admettre la vérité.

Depuis des années, j'ai donc demandé à tous les malades gravement atteints dans leur santé par cette pratique médicale de porter plainte contre les médecins responsables de leur mal. En vain. La lâcheté des malades est sidérante, surtout après que mes soins les eussent guéris ! Mais je ne désarme pas. Devant M. Claude Gaibrois, qui me demande l'impossible pour son fils, je tiens enfin une opportunité d'obtenir satisfaction. Car l'évidence de la culpabilité vaccinale est telle que le jury le plus obtus ne pourra que l'entériner. D'autant plus que la guérison, si le miracle se produit, n'aura été possible que par l'emploi que je vais faire des antidotes de ces vaccins !

Je tiens donc mon homme, et lui soumets un marché : je veux bien me lancer dans l'aventure, mais il doit, lui, me promettre sur l'honneur qu'il déposera plainte pénale contre le service médical scolaire et le médecin responsable de ce malheur. Il me le promet solennellement.

LE TRAITEMENT

Je commence le traitement sans tarder, en établissant par la vue et le toucher le fil de la liaison, immatérielle mais bien réelle, qui unit désormais le jeune comateux alité à cent cinquante kilomètres et la partie la plus humble de mon être. Mon moi supérieur alerté impose la plus grande prudence. Le moindre faux-pas serait fatal, je dois marcher sur des œufs, en fait je suis terrorisé. Mais j'obéis.

J'ouvre les feux le jour même avec une toute petite dose de **Solidago**, excellent draineur végétal polyvalent et doux, qui me permet d'atténuer quelque peu l'intoxication chimique massive imposée par mes confrères hospitaliers, qui n'osent pas arrêter la perfusion.

Le 23 août, je donne une dose ridicule de **Cardus marianus**, autre draineur réputé qui va aider le foie du malade à évacuer en partie la chimie.

Le 25, j'engage le plus grand nettoyeur de tout l'arsenal homéopathique, **Nux vomica**, mais à très petite puissance, car il est violent. Anxieux, j'attends le résultat. J'apprends le soir même que le jeune homme a reconnu son père, et a serré sa main. Encouragé, mais pressé par l'urgence, je sens que je dois engager le traitement proprement dit, la séquence correctrice, sans plus tarder. Les tests radiesthésiques m'indiquent l'événement marquant le plus à ma portée : la rougeole. Je n'en suis pas surpris et m'enhardis le 27 août à prescrire **Morbillinum**, le puissant antidote immatériel de la rougeole. Mais je suis bien conscient que l'événement que j'attaque ainsi n'est pas la vraie rougeole, que Nicolas a faite dans sa petite enfance. Aussi, je n'utilise pas une haute puissance de ce remède. Je dois régler ma prescription sur une cible plus proche, le simulacre ridicule de cette maladie, injecté par le Dr. Atrops ce fatidique 17 mars 1989. Une dose du bas de l'échelle des dilutions me paraît suffire. Et j'attends.

Le lendemain, je reçois un téléphone du médecin d'hôpital, modérément intéressé par mes explications, qui exclut tout net une collaboration. Heureusement, une autre collaboration m'est acquise, celle d'une charmante dame de mes patientes, qui habite la région et consacre généreusement son temps à aider son prochain au moyen de l'énergie qu'elle reçoit en abondance de la Source qu'elle aussi sait capter. Nous sommes dans le Jura ! Nombreux y sont les magnétiseurs, souvent réputés.

Le 29 août, M. Gaibrois m'apprend qu'un nouveau médecin s'occupe de son fils. Il n'est pas opposé à une autre approche thérapeutique. Je continue donc mes prescriptions des trois mêmes draineurs, mais échelonnés sur la semaine, en puissance plus élevée. J'y ajoute un élément clé : l'antidote immatériel du BCG, à faible puissance. Et j'attends d'être informé.

Sans nouvelles de mon patient, je lui concocte le 6 septembre un puissant cocktail de **Nux vomica**, assaisonné des antidotes des principaux agents chimiques qui l'ont empoisonné.

Par prudence, j'étire cette prescription hasardeuse sur une semaine entière.

Le 19 septembre, mes calculs me permettent de lui ordonner une médication plus profonde et double, qui doit être opposée le 21 à la rougeole et au BCG simultanément, à une puissance moyenne, pour ne pas trop affoler son fragile équilibre énergétique.

Or le 20, la veille de cette double correction, le père m'apprend que son fils parle ! Et on a pu lui retirer sa canule de trachéostomie. Je suis fou de joie et commence à

croire au miracle.

Le 21 septembre, mes doses sont administrées comme prévu... et je dois attendre le 27 pour être informé du résultat. Il dépasse mes espérances.

Le lendemain du coup double, Nicolas a été très agité, très énervé. Puis il a dormi trois jours sans interruption ! Et maintenant, il est sorti des soins intensifs et se trouve en physiothérapie. Il doit être rééduqué à la marche, car sa musculature a fondu.

Le 2 octobre, toujours en son absence, je détermine la nature de l'obstacle le plus proche, à lever en priorité. Il s'agit de la trace laissée sur le corps énergétique par la longue altération de l'état de conscience. Cet événement est maintenant à ma portée, et je le détruis au moyen d'une puissance croissante d'**Ammonium carbonicum**, répartie sur trois jours. Je porte la plus vive admiration à ce remède fabuleux de l'homéopathie, méconnu de mes confrères allopathes, qui a amélioré le sort de tant d'accidentés.

Le 10 octobre, un nouvel appel de son père m'apprend que Nicolas marche désormais sans aide et va bientôt quitter l'hôpital.

Trois jours plus tard, on daigne me signaler un oubli de taille : le jeune homme est soumis depuis des semaines à un traitement antiépileptique pourtant contre-indiqué. Je fais aussitôt cesser cette intoxication, que je nettoie sans tarder au moyen de puissantes répliques immatérielles du clonazépam industriel qui l'a inutilement abruti. Cinq longues semaines passent, je reste sans nouvelles.

Et le jour J, le 24 novembre 1989, je rencontre pour la première fois mon patient. Un peu ému de le toucher enfin avec mes mains, j'examine avec fébrilité les lignes de force de son corps énergétique, qui semble renaître à l'équilibre. Un seul méridien est encore affaibli, celui des poumons, ce qui ne m'étonne guère, car j'y vois la signature du tout premier vaccin BCG, injecté abusivement par le Dr Lachs au sixième jour de vie.

Je suis aussi frappé par l'attitude du jeune homme. Il se tient devant moi la tête basse, le regard est fuyant, la démarche n'est pas très assurée. Ce n'est pas le portrait du jeune garçon rieur, dont témoigne une photo prise avant le drame, jointe à son dossier.

Je me décide donc à une correction mentale, induite par deux puissances moyennes du terrifiant **Stramonium** (qui tue à doses pondérales !), et suis obligé de redonner pour le 27 novembre **Ammonium carb.** à très haute puissance, car j'en perçois encore la dynamique implacable, en surimpression prioritaire sur tous les autres événements de la séquence.

Il me faut ajouter de plus une troisième dose de **Stramonium**, dont je détecte encore l'aura redoutable, qui sera effacée en décembre.

Dans la même consultation, j'arrive à déterminer la trace de l'événement déstabilisateur sous-jacent le plus puissant. Il s'agit de la scarlatine de l'enfance que le traitement matériel du pédiatre a contrariée. Or cette étape-clé de notre maturation immunologique ne supporte aucune intrusion contrariante anti-naturelle. Le moindre obstacle chimique à son déroulement spectaculaire, ne serait-ce qu'un cachet d'aspirine, suffit à créer une énorme perturbation du corps énergétique, qui perdure la vie entière. Comme elle n'est jamais reconnue à temps par la médecine officielle qui l'ignore, elle ouvre la porte aux très nombreuses maladies dites de civilisation qui grèvent lourdement les budgets de santé publique.

J'agence donc la prise de hautes puissances de **Scarlatinum**, seul antidote efficace de l'événement, que Nicolas doit prendre encore avant les Fêtes, fabuleux cadeau de Noël !

Dans la foulée, je lui ordonne en outre les puissances libératrices de la varicelle prisonnière, qui pointe son nez sous l'étouffante scarlatine. Il doit les prendre mi-janvier, puis se rappeler à mon souvenir.

Le printemps vient. Sans nouvelles de sa part, je pousse plus avant la séquence correctrice et trouve en fouillant la trame spatio-temporelle de sa vie les traces évidentes de la rougeole et de la rubéole. Il ne s'agit plus cette fois de la mascarade vaccinale, mais bien des deux maladies d'enfance qui n'ont jamais pu s'exprimer pleinement par la faute du pédiatre.

Je les débusque prudemment l'une après l'autre, selon la juste chronologie inverse, avec des amorces de puissance moyenne, puis convoque le malade le 4 avril, pour en finir avec ces entraves.

Les tests sont formels, le corps énergétique est bientôt propre. La remontée dans le temps a été correcte, les méridiens sont à peu près équilibrés.

Reste la trace des deux maladies, que j'annihile cette fois-ci avec deux hautes puissances conjuguées de **Morbillinum** et **Rubeolinum**, auxquelles j'ajoute

Parotidinum pour éliminer la faible rémanence des oreillons, qui avaient presque entièrement réussi leur percée à travers la chimie contrariante du Dr Lachs.

En remontant le temps plus haut, je ne trouve plus que le gâchis vaccinal habituel, savamment orchestré par la pédiatrie moderne, téléguidée par la cupidité insatiable de l'une des plus grandes puissances mondiales, le lobby de l'industrie pharmaceutique.

Deux étapes restent à franchir pour parfaire ma thérapie séquentielle. La quadruple cicatrice Diphtérie-Tétanos-Coqueluche-Polio, dont j'ordonne la destruction à partir du 14 mai au moyen de l'antidote hautement dynamisé de ce vaccin combiné. Puis vient enfin le marquage profond, terrible entre tous, et aussi le plus difficile à effacer : l'absurde BCG du sixième jour de vie. Sa destruction est programmée fin juin, car je dois attendre que les doses précédentes aient achevé leur action, qui s'étend habituellement sur de nombreuses semaines.

J'ai terminé ici la première partie de mon travail, heureux d'avoir sauvé encore une fois une vie. Ma note d'honoraires, au montant ridicule de mille deux-cent trente francs, est contestée par la caisse maladie, qui a déjà déboursé près de cent fois cette somme pour une médecine officielle qui a amené sa jeune victime aux portes de la mort.

Je suis néanmoins un homme heureux, car j'ai rempli à satisfaction la plus grande partie de mon contrat.

Qu'en est-il de mon partenaire contractant ?

Le pauvre homme est bien emprunté, quand je le revois en septembre. Il a visiblement mauvaise conscience, car il est bien évident qu'il n'a jamais osé affronter de face le médecin qui a failli tuer son fils. Il a néanmoins entrepris une démarche pénible auprès des instances sanitaires officielle, comme en témoignent les copies de la correspondance qu'il a envoyée et reçue en retour de M. Pierre Boillat, Ministre de la Justice et de l'Intérieur de la République et Canton du Jura. Cet homme politique a enquêté avec diligence, en chargeant le Médecin cantonal, le Docteur J.L. Baierlé, de faire la lumière sur ce cas. A son tour, ce confrère a requis les lumières d'experts hautement qualifiés.

J'ai sous les yeux la copie des rapports extrêmement fouillés émanant de la section de l'épidémiologie médicale de l'office fédéral de la santé publique à Berne, ainsi que l'avis très documenté du Professeur Max Just, chef de service au Basler Kinderspital à Bâle.

A l'unanimité, l'argument du délai très long de l'apparition des symptômes après le fatidique 17 mars exclut absolument le rôle déclencheur des vaccins. Cet argument avait d'ailleurs déjà été évoqué par les médecins du CHUV, professeurs en tête, qui avaient cependant émis quelques soupçons dans un instant de lucidité.

En conclusion, il ressort clairement de tous ces rapports officiels que la nocivité des vaccins est véhémentement démentie, même en combinaison multiple, et le ministre jurassien peut

en toute sincérité désengager la responsabilité de l'Etat.

Mais la langue de bois ne peut pas étouffer tout scrupule. Le père de la victime reçoit à bien plaisir un dédommagement de douze mille francs, qui correspond à peu près à la somme déboursée pour les transports du malade. Cette somme est jugée insuffisante, des garanties financières sont demandées, et refusées, pour assurer l'avenir incertain du jeune homme.

Bref, l'affaire devient financière et tourne court. Le Jura étant un petit pays, tout le monde connaît tout le monde, une polémique prend vite une certaine ampleur, ainsi naît l'Affaire Gaibrois.

La défection de mon partenaire contractant ne m'empêche pas pour autant de terminer mon travail. A la consultation du 10 septembre, je trouve un Nicolas ressuscité, qui se plaint encore un peu de vagues maux de tête et n'a pas encore retrouvé sa pleine capacité de concentration. Je ne m'en étonne pas, car le dosage très élevé de l'antidote du BCG n'a visiblement pas suffi à en effacer la trace. Les dégâts de ce vaccin sont en effet souvent très profonds et agissent de façon sournoise sur les performances intellectuelles de ses victimes. Il explique à mon avis les piètres résultats scolaires du jeune garçon, à l'intelligence pourtant bien vive, et nuirait encore durant de longues années, s'il n'était enfin correctement antidoté. Après une préparation soigneusement choisie, je me décide à effacer cette empreinte fatidique d'un coup vigoureux et définitif. La très haute puissance utilisée à cet effet marque pour Nicolas la fin de sa thérapie séquentielle spécifique, qui doit encore être complétée par la correction ostéopathique manuelle des premiers blocages crâniens induits par l'accouchement médicalisé.

Ce premier traitement, que j'ai codifié en 1984 et soumis à l'appréciation du grand

public, suffit en général à rétablir la santé perdue à la suite d'événements **marquants**. Ce fut le cas pour Nicolas Gaibrois, dont la guérison spectaculaire a paru relever du miracle. Mais la vraie guérison n'est acquise, tout particulièrement pour les maladies chroniques, que par la soumission à une deuxième démarche thérapeutique, qui a pour objectif la stabilisation des terrains hérités. L'homéopathie classique en a fait sa spécialité, mais elle échoue souvent à stabiliser durablement les bases de la santé. Pour la rendre plus performante, j'ai adapté le traitement des homéopathes aux exigences contraignantes de la loi de succession des Forces, que j'ai eu le bonheur de découvrir, et qui obéit elle aussi, curieusement, à une logique séquentielle et spiralee. L'ensemble des deux démarches constitue ce qu'il est convenu d'appeler désormais l'homéopathie séquentielle, dont j'assume seul la promotion depuis plus de vingt ans contre vents et marées.

Nicolas a bien sûr bénéficié lui aussi de cette stabilisation des terrains, que j'ai entreprise dès la fin de l'automne 1989. J'ai procédé à sept réglages fins durant l'année, selon une technique que j'enseigne à mes élèves. Lors des deux consultations exigées pour ce travail, je l'ai trouvé en équilibre énergétique parfait. Mais le long calvaire iatrogène qui l'avait tant affaibli en 1989 m'a incité, par prudence, à stabiliser plus énergiquement les fondements génétiques de sa santé. J'ai entrepris ce travail à l'équinoxe de l'automne 1991, mission achevée au solstice d'été 1992. A notre dernière entrevue, le 7 février, je l'avais déjà trouvé en pleine santé, débordant de la joie de vivre qui ne devrait plus jamais le quitter.

EPILOGUE

L'affaire Gaibrois est close, du moins en apparence.

Depuis le 7 février 1989, je ne reçois plus aucune nouvelle du miraculé.

Rien.

Le vide total.

Durant quatorze années.

Pas le moindre mot, pas un seul merci, pas même une ne carte de vœux de fin d'année !

Mon chagrin, je l'ai depuis longtemps oublié. C'est d'ailleurs le lot ordinaire du médecin qui remplit sa mission, car la gratitude des malades est le plus souvent inversement proportionnelle à la santé retrouvée.

Puis, ce matin de début de printemps, le 22 mars 2006, par la grâce d'une petite Camille qui lui a été donnée, voici à nouveau Nicolas devant moi.

Le passé aussitôt ressurgit, avec tous les souvenirs. L'émotion des retrouvailles me submerge,

le miracle, la joie, tout est là.

Et aussi, l'urgence de la dette à effacer. Car n'ayant pas obtenu du père la plainte pénale exigée, c'est au fils qu'il revient de rétablir l'équité. Il le fait sans hésiter, aussi ému que moi, en m'autorisant à publier son histoire, ouvrant ainsi une dernière fois le dossier oublié de l'Affaire Gaibrois.

C'est à coup sûr un hasard étrange qui a décidé ce nouvel éclairage, car la vérité qui éclate ici au grand jour survient à point nommé. L'année 2006 est à marquer d'une pierre noire, lourde des pires menaces pour la santé du peuple suisse. Tout est désormais mis en place, en plus haut lieu, pour empêcher le citoyen d'accéder à une santé facile et bon marché. Etranglé par l'arrogance maffieuse du lobby protégé de l'assurance maladie, le contribuable est sommé de financer exclusivement la seule forme de médecine déclarée officielle, avec le label « scientifique » religieusement autoproclamé. Pauvre science matérialiste, qui n'a même pas encore entamé l'étude des instruments à inventer pour lui permettre d'accéder un jour à l'immatérialité de la vie ! Depuis le déclin de la religion, on la met à toutes les sauces, et c'est toujours cet argument scientifique qu'on me brandit, lorsque naïvement je frappe à la porte des responsables politiques.

Madame Ruth Dreyfuss n'a jamais daigné me recevoir, Monsieur Otto Piller m'a tout aussi proprement éconduit et je ne vais pas maintenant solliciter Monsieur Pascal Couchepin,

le plus haut responsable de la santé publique, pour lui présenter le modèle que je tiens à disposition de mes concitoyens pour les faire accéder, comme Nicolas, à une santé de qualité. Ce haut magistrat, que nous avons élu, ne pourra plus longtemps cacher le lien occulte, inavouable, qui, à l'évidence, l'asservit au tout-puissant lobby pharmaceutique. Il va très rapidement perdre la déjà maigre popularité que les

médias s'efforcent artificiellement de lui conserver. Il a osé braver le Souverain, qui réclame à grands cris la reconnaissance des médecines complémentaires. Il paiera cher cette insolence, comme tous les pantins dont les ficelles sont brusquement dévoilées au grand jour.

Ce ne sont bien sûr pas les médias qui joueront ce jeu révélateur ; telles les prostituées, elles se donnent à ceux qui les paient. C'est le point faible de notre démocratie, qui dépend de l'information la plus complète, c'est à dire, variée, pour permettre au citoyen de se forger une opinion. Dans le domaine capital de la santé publique, cette information d'urgente nécessité est verrouillée par le lobby lucratif à qui profite la pensée unique, que le Conseil fédéral veut maintenant à tout prix nous inculquer.

La presse écrite, entièrement à la solde des annonceurs, ne livre que rarement des bribes de pensées alternatives, commentées de surcroît avec sarcasmes. J'y trouve au contraire à peu près tous les jours la très subtile publicité déguisée de nos très habiles laboratoires pharmaceutiques.

La radio n'est guère plus objective, chaque rubrique de santé étant confiée à l'un ou l'autre professeur de faculté, éminent spécialiste, -le mot est magique- d'un savoir limité, mais oh combien scientifique !

Quant à la télévision, ultime support de mes espoirs, j'ai bien déchanté en début d'année, en découvrant avec stupeur la nouvelle émission tant attendue de la délicieuse Isabelle Moncada, au charme séducteur et mutin, qui a visiblement perdu la petite étincelle de malice que j'aimais trouver dans son regard, en présentant - ô stupeur !- en primauté absolue, une apologie dévote et terne de la vaccination de masse !! Elle est donc, elle aussi, muselée.

Heureusement, il reste Internet.

Le triple symbole éloquent de la Toile, à l'image d'une vague de fond, propage les informations les plus précieuses sur la planète entière et met en relation immédiate, au sens étymologique, les hommes de bonne volonté. Le Souverain, enfin correctement informé, pourra enfin exercer son métier, qui est de gouverner. Qu'il se mette au travail ! Et pour commencer, qu'il expulse les rapaces qui lui sucent sa santé !

L'Affaire Gaibrois, petite tempête dans un verre d'eau, m'a servi de prétexte pour apporter ma pierre à l'édifice de la santé publique. Les vaguelettes de ce tourbillon vont désormais se joindre à la puissante houle de la Toile, que personne ne peut arrêter.

Il me revient le privilège de clore enfin ce dossier, en disant le mot qui, à moi, me brûle les lèvres :

Merci, Nicolas.

Dr Jean Elmiger

Contact
www.jelmiger.com